

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 29 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Alain DESGRE à Jean-Jacques MARTEIL
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL
Estelle MORIO à Bernard BASTIER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	22 Novembre 2022
Date de l'affichage	23 Novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2022 100 Subvention exceptionnelle à l'ADMR Pont-Scorff-Caudan

Rapporteur : A. Buzaré

ADMR-Les Troménies devenu l'ADMR Pont-Scorff-Caudan organise un service de portage de repas à domicile sur un secteur assez large (en fonction de ses capacités à répondre à la demande) : Pont-scorff, Caudan, Guidel, Gestel, Ploemeur, Plouay, Calan, Hennebont, Lorient...

En 2021, 7 017 repas ont ainsi été livrés sur Guidel. La commune de Guidel verse chaque année une subvention de 1 400 €.

Il sera donc proposé au conseil municipal de renouveler ce soutien par l'attribution d'une subvention de 1 400 €.

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Affiché le 1er décembre 2022

ID : 056-215600784-20221129-DEL_2022_100-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 Novembre 2022,

ACCORDE une subvention de 1 400 € l'ADMR Pont-Scorff-Caudan.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 30 Novembre 2022
Le Maire,
Joël DANIEL

